

DÉDIÉ AUX FEMMES

ON PARLE
BEAUCOUP DE
VIOLENCE CONTRE
LES FEMMES.

AINSI
ON NE PARLE PAS
DE LA VIOLENCE
DES HOMMES.



Comment demander une aide
Comment donner de l'aide



PRÉFACE

La lecture de ce guide offre la possibilité de pouvoir reconnaître et comprendre les expériences de violence et de maltraitance sur les femmes. Il est dédié à toutes les femmes qui ont besoin d'aide et aux personnes proches d'elles, qui essaient de les aider.

Le Centre Contre la Violence de Parma affronte ces problèmes depuis 1985 et depuis cette date il est un point de repère très important pour les femmes qui ont besoin d'être écoutées, d'un accueil et d'aides concrètes pour sortir de situations violentes.

Les analyses statistiques indiquent que le phénomène de la violence est surtout exécuté sur des femmes de n'importe quelle classe sociale, appartenance culturelle, niveau d'instruction et âge (soit de ceux qui la subissent soit de ceux qui la commettent). Toujours selon les statistiques, la violence est faite par des proches ou quelqu'un de la famille.

Ce guide informe les femmes pour leur permettre de prendre conscience des situations dangereuses qu'elles pourraient rencontrer et de réfléchir sur les violences déjà subies. Il est important de découvrir une vision claire des parcours accessibles afin d'éviter les situations les plus risquées et de souffrance. La partie finale de ce guide est adressée aux personnes proches de celles qui ont subi des violences. Amis, famille ou partenaires sensibles à leur malaise, y peuvent trouver les moyens nécessaires pour les aider et leur donner un aide efficace.

Notre expérience, soutenue par d'autres Centres Contre la Violence et d'études de la communauté internationale, nous a convaincu qu'il est nécessaire de faire face avec courage aux situations de violence, au lieu de les ignorer.

Ce guide a été réalisé grâce au financement du Ministère de la Solidarité Sociale.

Ce guide a été réalisé grâce au financement du ministère de la Solidarité.

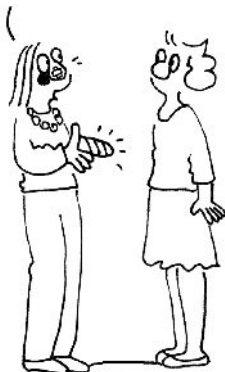
TYPOLOGIES DE VIOLENCE

On considère la violence sur une femme, chaque abus de pouvoir et de contrôle qui s'exprime à travers une vexation physique, sexuelle, psychologique et économique.

- Violence physique : toutes formes de violence sur ton corps et tes propriétés.
- Violence psychologique (maltraitance, mobbing, stalking) : chaque abus et manque de respect qui nuit à ton identité et à ta liberté.
- Violence économique : toutes formes de contrôle sur ton autonomie financière.
- Violence sexuelle : toutes formes qui te traînent dans des activités sexuelles sans ton accord.

Souvent ces types de violences se présentent avec des différentes combinaisons.

J'AI GLISSÉ
SUR UNE PEAU
D'ORANGE...



...OU DE KAKI...
OU DE BANANE...



OU SUR
UNE SALADE
DE MENSONGES.



Violence physique: toutes formes d'abus de pouvoir ou de contrôle, accomplis par des actes d'intimidation ou actions directes qui se manifestent à travers une offense physique. En tout cas, il s'agit d'un crime.

Entrent dans cette catégorie tous les actes comme : pousser, jeter la personne hors de la maison, lier, dominer physiquement, casser des objets pour effrayer, cracher, mordre, tirer les cheveux, jeter la personne en bas des escaliers, donner des coups de pied, battre, gifler, essayer d'étrangler, brûler avec des cigarettes ou provoquer de brûlures, interdire les soins médicaux, priver de sommeil, kidnapper, interdire de sortir, causer des fractures et lésions physiques, provoquer des blessures avec ou sans objets, menacer avec des armes.

Très souvent la violence physique est précédée par d'autres formes de violence et souvent elle devient le point culminant. Il s'agit d'un moyen que le persécuteur utilise pour faire peur, en blessant l'intégrité physique et en faisant vivre la femme dans un état d'incertitude constante pour sa vie. Si tu subis des violences physiques, il se peut que tu aies honte parce que tu as des marques de violence sur toi, il se peut que tu les justifies à cause d'un accident et tu vis tout cela comme des moments extrêmement inapproprié.

La visibilité de ce qui s'est passé t'empêche d'élaborer ce problème en privé et tu vas subir une violence en plus.



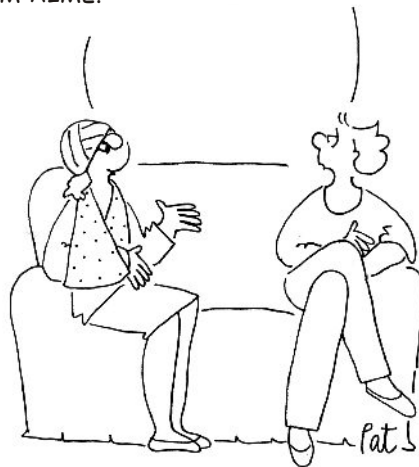
Que faire ?

- Ne pas essayer d'oublier à tout prix mais affronter ce problème.
- En tout cas, va aux Urgences pour être soignée et avoir un rapport médical qui pourra t'être utile en suite.
- Prendre contact avec la police, si tu veux.
- Dènonce ton agresseur à la police, quelles que soient les circonstances arrivées. Tu as trois mois de délai pour dénoncer les faits.
- Si la situation devient dangereuse, appelle le 113 (police) ou le 112 (Carabinieri).
- Parle tout de suite avec une personne qui pourrait t'aider.
- **En tout cas, rends-toi auprès d'un centre spécialisé contre la violence qui t'aidera à comprendre ce qui t'est arrivé et avec leur soutien, tu pourras construire un parcours pour sortir de la situation de malaise que tu es en train de vivre.**

Tous les centres garantissent l'anonymat et te soutiennent sans conditionner tes choix à venir.

IL ME MALTRAITE
MAIS AU FOND
IL M' AIME.

AU FOND
D'UN GOUFFRE ?



Violence psychologique: mots, gestes, allusions désagréables, offenses pour t'humilier qui te détruisent peu à peu.

La violence psychologique ne laisse pas de traces sur le corps mais provoque des blessures invisibles et plus profondes. Au nom d'un sentiment qui n'a rien à voir avec l'amour, il t'oblige de faire ce qu'il veut, en insinuant en toi culpabilité, confusion et pensées autocritiques.

Parfois tu ne comprends pas :

- Pourquoi tu te sens mal
- Pourquoi il suffit d'un regard pour te troubler
- Pourquoi tu te sens insignifiante à ses yeux
- Pourquoi tout ce que tu fais n'est jamais correct
- Pourquoi tu te sens toujours ridiculisée
- Pourquoi il utilise en publique des surnoms ou appellations offensantes pour exprimer devant tout le monde son mépris.

Ne te demande pas ce qui ne va pas chez toi et essaie de penser que **ce n'est pas toi** le problème.

La violence psychologique est un processus qui te détruit doucement, constitué par d'actes hostiles et, dans la plupart des cas, cachés.

Elle se base sur la dévaluation de tout ce que la femme pense et fait et de tout ce qui l'intéresse. Elle concerne également la restriction de la liberté de bouger, sans utiliser la force physique : par exemple, en déguisant la demande de ne pas sortir comme une preuve d'amour. Qui subit une violence psychologique se trouve dans un état de stress constant mais c'est difficile de reconduire ce malaise à la violence, surtout si cette personne vous est proche, que vous aimez et que ne voulez pas perdre.

Les signes de malaise le plus fréquents :

- Manque de sommeil
- Colère
- Fréquentes migraines
- Problèmes gastro-intestinales
- État d'appréhension constant
- Tension continue
- Anxiété



Que faire ?

- Ne pas t'accuser pour ce qui t'arrive
- Garde ton esprit pour comprendre les faits
- Parle avec quelqu'un qui pourrait t'aider à avoir des idées plus claires
- **Rends-toi dans un centre spécialisé qui lutte contre la violence, ils vont t'aider à comprendre ce qu'il t'arrive et vous allez construire ensemble un parcours pour sortir de cette situation qui te gêne.**

Tous les centres garantissent l'anonymat et ils te soutiennent sans conditionner tes choix à venir.

Violence sexuelle: tous les actes sexuels commis par une ou plusieurs personnes sur une autre, contre sa volonté, sans qu'elle soit consciente de ce qui se passe.

Cela comprend :

- Harcèlements sexuels avec contact physique
- Rapport sexuel subi (souvent présent dans la violence domestique)
- Prétentions d'actes sexuels humiliants (souvent présent dans la violence domestique)
- Agression sexuelle (essai de viol)
- Viol (rapport sexuel forcé avec menace de violence).

L'agresseur peut être un étranger, un collègue de travail ou un supérieur, un ami, une personne de famille ou son propre copain/mari.

Ce n'est pas important de savoir qui est-il ou le rôle qu'il a dans ta vie, l'important c'est que tu saches que ce n'est pas ta faute !

Tu ne dois pas te sentir coupable de ce que tu as subi et de ce que tu n'as pas voulu mais surtout il faut pas avoir peur de le raconter avec la crainte de ne pas être crue.

Le traumatisme subi après cette violence sexuelle peut comporter :

- Panique et confusion
- Honte pour ce qui t'est arrivé
- Le rapport avec ton corps devient difficile
- Peur de ne pas être crue
- Peur de sortir ou de rester toute seule
- Sensation d'avoir perdu le contrôle de ta vie

Les violences sexuelles et les viols portent, dans la plupart des cas, des graves conséquences psycho-physiques : cauchemars, insomnie, nausée, vomissement, palpitations, tremblements, excitation nerveuse, dépression, troubles alimentaires. La souffrance psychique est parfois plus grave que la violence physique subie.

Donc, si après une violence ou un harcèlement sexuel, tu ne te sens plus toi-même et tu ne comprends pas les raisons, **demande une aide**.



Que faire ?

- Si tu décides de porter plainte, rappelle-toi qu'il est important de garder les vêtements que tu avais sur toi, d'aller au plus vite à l'hôpital avant de prendre une douche. Il pourrait y avoir des traces physiologiques de ton agresseur sur ton corps et sur tes vêtements, qui seront utiles pour l'identifier.
- C'est ton droit de dénoncer ton agresseur à la police quelque soit la circonstance dans laquelle cela est arrivé. Rappelle-toi que tu as six mois pour porter plainte (dans certains cas, le temps peut être supérieur).
- Si les semaines ou les mois suivants tu te sens encore très mal, demande un soutien psychologique.
- Parle tout de suite avec une personne de confiance, car si tu t'enfermes en toi-même, il te sera difficile d'en sortir. La honte et le sens de culpabilité bloqueront ton récit.
- **Rends-toi dans un centre spécialisé qui lutte contre la violence, ils vont t'aider à comprendre ce qu'il t'arrive et vous allez construire ensemble un parcours pour sortir de cette situation qui te gêne.**

Tous les centres garantissent l'anonymat et ils te soutiennent sans conditionner tes choix à venir.

Violence économique: toutes formes de contrôle sur l'autonomie économique.

Il s'agit d'une typologie de violence très diffusée mais rarement reconnue. En fait, la prétention des hommes de détenir le pouvoir économique est encore très partagée par la plupart de familles à l'ancienne. Cet attitude oblige la femme à une situation de dépendance, la privant des possibilités de choisir ou de participer aux décisions familiales.

Quelques exemples :

- Il t'interdit de trouver un emploi ou il t'oblige de laisser celui que tu as,
- Tu travailles dans l'entreprise familiale sans être rétribuée et sans aucun pouvoir de décision ou sans accès aux ressources financières,
- Il t'interdit de gérer l'argent de la famille,
- Il ne te permet pas d'être au courant de la situation financière de la famille,
- Il exige des explications pour chaque dépense,
- Il ne contribue pas aux dépenses de la maison ou de la famille, ou d'une façon très insuffisante,
- Il te fait signer des documents sans explications,
- Il t'oblige à faire des dettes ou des prêts à son nom,
- Il t'interdit d'avoir un compte courant personnel ou il t'oblige à verser ton salaire sur son compte,
- Il s'approprie de tes avoirs,
- Il ne te remet pas le chèque du, fixé lors de la séparation.

L'arme la plus utilisée sous forme de chantage, c'est de faire croire que tu n'arriveras pas à gagner ta vie, ni à entretenir tes enfants.



Que faire ?

- Ne pas signer (en confiance) des documents (assurances, fiches de banque, actes de délégation, contrats... sans avoir bien compris leur contenu,
- Faire une copie de chaque document que tu as signé,
- Pour être toujours au courant de la situation financière, adresse-toi directement à l'employé de la banque ou de l'assurance,
- Si tu travailles auprès de l'entreprise familiale demande une reconnaissance officielle de ton travail,
- Pour te prémunir, dépose directement tes revenus sur un compte courant personnel,
- Si tu ne reçois pas le chèque d'entretien, prends contact avec un avocat pour qu'il t'aide.
- **Rends-toi dans un centre spécialisé qui lutte contre la violence, ils vont t'aider à comprendre ce qu'il t'arrive et vous allez construire ensemble un parcours pour sortir de cette situation qui te gêne.**

Tous les centres garantissent l'anonymat et ils te soutiennent sans conditionner tes choix à venir.

Violence domestique: toutes formes de violence produites par une personne avec qui tu partage ta vie.

La violence domestique peut se présenter en une seule forme ou comme une combinaison de violences (physique, sexuelle, psychologique, économique), différente au cas par cas.

L'entier système familial devient un lieu où les relations se compliquent et se transforment en rapports de pouvoir et de contrôle sur l'autre personne, parce qu'elle est retenue plus faible.

Pour motifs divers culturels et sociaux, la femme est considérée plus facile à attaquer parce que son intérêt envers ses enfants et l'union de la famille sont vus comme un point faible et non de force.

Les pretextes les plus fréquents utilisés dans cette violence masculine sont :

- La jalousie,
- La négligence dans le travail de la maison,
- Une méthode pour corriger ta façon d'éduquer les enfants,
- La punition infligée pour tes comportements erronés,
- Châtiment pour un éventuel manque de respect.

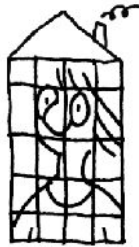
Il peut être difficile de comprendre ce qui t'arrive parce que cette violence est perpétuée par une personne que tu as choisie et importante dans ta vie.

Ce qui se passe généralement :

- Il t'isole et ne te permet pas de fréquenter sereinement d'autres personnes ou de chercher un emploi,
- Il te menace avec des mots, gestes, objets,
- Il minimise ou nie les épisodes de violence, il te dit que la faute n'est pas à lui mais à toi,

- Il utilise les enfants pour te menacer ou te mettre en difficulté,
- Il t'exclut des décisions familiales importantes,
- Il t'humilie, te dévalue et te fait sentir inappropriée.

Tout ceci se déroule à l'intérieur d'un rapport affectif, c'est donc difficile pour toi de comprendre pourquoi tu te sens mal et tu juges cet épisode isolé au lieu de le juger comme une relation violente. Tu souhaites toujours que le lendemain sera différent et qu'il changera avec ton aide.



Que faire ?

- Ne pas avoir honte et ne pas subir, par peur du jugement des autres
- Ne pas t'adapter à ses nombreuses demandes inutiles,
- Essaie de te défendre en gardant l'estime pour toi-même et donne un jugement objectif sur ce qui t'arrive (pour toi, cela peut être difficile parce que tu as choisi cet homme et tu y es liée affectivement),
- Ne t'isoles pas mais essaies de garder un rapport avec les personnes auxquelles tu es liée, elles pourront t'aider,
- Si tu es obligée de t'éloigner de la maison à cause des violences subies par le père de tes enfants, emmène-les avec toi et communique lui ton départ par télégramme. Explique que tu as été obligée de t'éloigner à cause de son comportement violent. Informe-le que les services sociaux vont décider les conditions et les droits qu'il aura pour revoir ses enfants. Au cas où les enfants resteraient avec le père il se peut qu'il va refuser que tu les prennes et donc tu devras attendre que le Tribunal des Mineurs décide avec qui ils vont rester,

- Essaie de parler avec une personne de confiance pour comprendre ce qui t'arrive,
- **Rends-toi dans un centre spécialisé qui lutte contre la violence, ils vont t'aider à comprendre ce qu'il t'arrive et vous allez construire ensemble un parcours pour sortir de cette situation qui te gêne.**

Tous les centres garantissent l'anonymat et ils te soutiennent sans conditionner tes choix à venir.

Il faut que tu saches que la violence domestique est la plus diffusée mais aussi la plus difficile à démontrer pour plusieurs raisons : la honte et la peur que les autres peuvent juger négativement toute la famille, les liens affectifs qui se sont créés entre les différents membres de la famille t'obligent à tout supporter et te taire, ce qui va inévitablement endommager les plus faibles. Par exemple, les enfants qui assistent à cette violence, non seulement souffrent pour la situation actuelle, mais parfois peuvent adopter des comportements incorrects.



J'AI BESOIN D'AIDE!

Stalking (*harcèlement vexatoire*): un individu persécute et tourmente une autre personne avec intrusions, guette la personne, tente de communiquer de façon répétée et non désirée (lettres, appels, e-mails, sms, filatures, intrusion au poste de travail).

Ces actes te font sentir contrôlée et te mettent dans un état de tension et de danger constant, rendant impossible pour toi de mener ta vie normalement.

Le stalker (celui qui harcèle) essaie d'établir une relation sentimentale, même sans ton accord ou pour récupérer un rapport précédent ou pour se venger d'avoir été quitté.

En général, ces hommes ont de graves difficultés des relations, donc ils ont souvent une approche incorrecte ou agressive envers la femme qu'ils ont choisi d'une façon morbide.

Certains peuvent souffrir de troubles psychologiques, qui leur font croire avec conviction, qu'il existe une relation avec vous, même si ce n'est pas le cas.

Le stalker peut être une connaissance, un collègue, un étranger, mais dans la plupart des cas, il s'agit d'un ancien partenaire.

Que faire ?

- Ignore-le (mais conserve au cas où il y aurait d'autres plaintes) cadeaux, messages, lettres, e-mails... car si tu réponds à ses provocations tu risques d'augmenter le cercle vicieux. Le stalker, même avec tes refus, voit un dialogue et il a l'impression que tu es intéressée.
- Change de numéro de téléphone et donne-le seulement aux personnes de confiance.
- Essaie de savoir si quelqu'un, même inconsciemment, donne des renseignements sur ton compte au stalker. En ce cas, ne pas communiquer tes horaires et les endroits que tu fréquentes d'habitude.

- Parle avec des personnes à qui tu fais confiance, qui pourraient t'aider à te libérer de cette grave situation et qui pourraient te garantir une forme de tutelle en cas de procès juridique contre le stalker.
- Prends contact avec la police avant que le stalker devienne trop envahissant et manipule complètement ta vie, peut-être avec violence.
- **Rends-toi dans un centre spécialisé qui lutte contre la violence, ils vont t'aider à comprendre ce qu'il t'arrive et vous allez construire ensemble un parcours pour sortir de cette situation qui te gêne.**

Tous les centres garantissent l'anonymat et ils te soutiennent sans conditionner tes choix à venir.

LES FEMMES
ABANDONNÉES
PLEURENT.
LES HOMMES
ABANDONNÉS
TUENT.

AINSI
ILS PEUVENT
PLEURER À
L'ENTERREMENT.



Mobbing: il s'agit d'actes faits par l'employeur, chefs intermédiaires, collègues... qui se concrétisent par des attitudes de persecutions évidentes envers la personne. Ils sont des actes continus et donnent des graves problèmes psycho-physiques à la personne (abus quotidiens, isolement, dévaluations dans son travail). Une recherche conduite en Italie par le prof. Harald Ege (1999) a relevé que le mobbing est subi pour la plupart par des femmes.

Comment le Mobber agit d'habitude :

- Il t'empêche de t'exprimer dans ton travail (t'ignore quand tu parles ou te coupe la parole continuellement, il ne répond pas à tes demandes pour avoir un entretien, ignore tes lettres, établit des règles rigides à suivre dans ton travail qui enlèvent ton autonomie),
- Il t'isole (déplacement du bureau, pas d'accès au téléphone et à l'ordinateur et aux informations, transferts injustifiés),
- Il te met en difficulté (fait des allusions sur ta vie privée et dans le travail),
- Il dénigre ton travail (critiques continuées, injustifiées et exagérées,
- Il t'expose à des risques pour ta santé (il te demande de faire un travail incompatible avec tes capacités psycho-physiques.

Que faire ?

- Ne pas céder au découragement ou à la dépression,
- Prendre un congé maladie seulement pour le temps strictement nécessaire,
- Prouver les troubles psycho-physiques que tu as subis auprès des services publics qualifiés,
- Contacter le médecin compétent et les représentants des travailleurs dans la sécurité comme point de repère,
- Tenir un relevé des maladies,

- Tenir un cahier intime où tu écriras les violences subies (date, heure, lieu, personnes présentes et description des faits),
- Essayer de trouver des collègues prêts à témoigner,
- Ne pas accepter les provocations, souvent elles sont faites pour t'infliger des sanctions disciplinaires,
- Ne pas t'isoler.

Prends contact avec ton syndicat ou avec le guichet Mobbing présent dans ta région ou, en tout cas, avec un personnel compétent qui pourra te sortir de cette situation.

Guichet mobbing:

Siège : Via Confalonieri, n.5

Téléphone: 0521 297614

Heure d'ouverture: Lundi 9:00 - 11:00
Mardi 9:00 - 11:00
Mercredi 9:00 - 11:00



J'AI BESOIN D'AIDE!

IL EST
DANGEREUX
DE RENTRER À
LA MAISON
TOUTE SEULE...



...LA NUIT.



C'EST VRAI.
À LA MAISON
MON MARI
M'ATTEND...



...POUR ME
DONNER
UNE RACLÉE.



CETTE PARTIE EST DÉDIÉE AUX PARTENAIRES, MEMBRES DE LA FAMILLE, AMIS ET COLLÈGUES DES FEMMES QUI SUBISSENT DES ACTES DE VIOLENCE OU QUI SONT MALTRAITÉES.

Il se peut que tu aies connaissance de situations de violence qui sont perpétrées sur des femmes proches de toi mais tu ne sais pas comment réagir.

Qu'est-ce que tu ressens ?

- Tu te sens impuissant
- Tu te sens confus sur l'aide que tu peux fournir
- Coupable de ne pas avoir remarqué cette situation auparavant
- En colère parce que tu penses qu'elle subit sans réagir
- Gêné parce que tu ne sais pas comment l'aider sans la mettre mal à l'aise
- Tu es très inquiet pour sa sécurité
- Tu es tellement préoccupé que tu voudrais intervenir de façon concrète, même si, inconsciemment, cela peut aller contre son intérêt.

Que faire ?

- Soutiens-la en restant à ses côtés et en l'écoutant
- Ne la juge pas
- Ne la force pas en te mettant à sa place dans ses choix
- Permits-lui de prendre son temps et essaie de comprendre son point de vue
- Sois tolérant, certaines situations peuvent prendre beaucoup de temps et de patience parce qu'elles peuvent changer
- Cherche de l'encourager et la supporter suivant ses capacités (souvent les femmes ne réagissent pas parce que la violence leur fait croire qu'elles sont incapables)

- Rappelle-toi que la violence ne dépend pas de la classe sociale, de l'appartenance culturelle, du niveau d'instruction ou de l'âge (soit de qui la subit, soit de celui qui la commet)
- **Conseille la femme de se rendre auprès d'un centre spécialisé qui lutte contre la violence. Vous allez trouver des personnes qualifiées qui l'aideront à comprendre la situation qui est en train de vivre et à élaborer la violence subie. Elles vont respecter ses choix et si elle le désire, vont commencer avec elle un parcours pour sortir de cette violence.**

Le centre contre la violence de Parma intervient sur le territoire depuis 1985. Il a comme but le contraste de la violence subie par les femmes et donc un point de repère pour celles-ci.

Il fournit gratuitement et en gardant l'anonymat, un support qui les aide à récupérer l'estime en soi-même et son autonomie. Les personnes de ces centres sont compétentes et préparées spécialement pour ce type de problèmes (volontaires, avocates, psychologues).

Ces centres offrent :

- Entretien de soutien
- Informations légales
- Consultations psychologiques
- Séjour temporaire dans des maisons d'accueil en accord avec les institutions désignées



ESPÈCE EN
DANGER DE
DISPARITION



Qui contacter :

Association centre contre la violence

Siège: vicolo Grossardi, 8

Tél. 0521 238885 - Fax 0521 238940

Lundi 9:00 - 16:00
Mardi 9:00 - 13:00 / 14:30 - 18:30
Mercredi 9:00 - 13:00
Jeudi 9:00 - 13:00 / 15:00 - 19:00
Vendredi 9:00 - 13:00

C.A.V.S. (Centre d'Assistance pour la Violence Sexuelle)

Siège : Hôpital majeur - Service RASORI

Lundi 9:00 - 13:00

Numéro vert : 800.090.258

Points d'écoute pour la province de Parma :

Borgo Val di Taro

Auprès de la Mairie

Vendredi: 10:30 - 13:00

Fidenza

Via Carducci, 41

Mercredi 9:30 - 12:30

Fornovo

Auprès de la Mairie

Mardi 10:30 - 13:00



Liste des Centres Contre la Violence en Italie :

- Ancona - Casa Rifugio "Zefiro"
Tel. 071 2075383 / 071 55235
- Arezzo - Pronto Donna - Tel. 0575 355053
- Avellino - Filo di Arianna - Tel. 346 8688344
- Bologna - Casa delle donne per non subire violenza - ONLUS
Tel. 051 333173
- Bolzano - Centro d'Ascolto antiviolenza
Tel. 800 276433 / 0471 513399
- Cagliari - Centro d'ascolto - Tel. 070 652525
- Caserta - Telefono Rosa - Tel. 0823 354126
- Como - Telefono Donna Como - Tel. 031 304585
- Ferrara - Centro donne e giustizia - Tel. 0532 410335 / 0532 247440
- Firenze - Associazione Artemisia - Centro "Catia Franci"
Tel. 055 601375 / 055 602311
- Forlì - Centro donna
Tel. 0543 712660 / 0543 712661 / 0543 716262 / 0543 716263
- Genova - Centro Accoglienza per non subire violenza
Tel. 010 2461716
- Gorizia - SOS ROSA - Tel. 0481 32954
- Imola - Ass. "La Cicoria" - Donne contro la violenza alle donne - ONLUS
Tel. 333 2197061 / 0542 604608
- L'Aquila - La Biblioteca della Donna "Melusine"
Tel. 0862 65985
- Livorno - Centro Tutela Giuridica per Donne e Minori
Tel. 0586 887009 / 0586 885283
- Merano - Casa delle donne - Tel. 0473 222335
- Mestre - Casa di AWA
Tel. 041 4566213 / 338 2737570



- Milano - Casa di accoglienza delle donne maltrattate
Tel. 02 55015519 / 02 55015638
- Modena - Centro contro la violenza alle donne
Tel. 059 361050
- Palermo - Le Onde - Centro accoglienza e casa delle Moire UDI-ONLUS
Tel. 091 327973 / 091 329604
- **Parma - Associazione Centro Antiviolenza O.N.L.U.S.**
Tel. 0521 238885 - numero verde: 800 090 258
- Parma - Lunaria Soc. Coop. Sociale
Tel. 0521 776549
- Pisa - Associazione Casa della Donna
Tel. 050 561628
- Potenza - Casa per le donne "Ester Scardaccione"
Tel. 0971 55551
- Ravenna - Linea Rosa
Tel. 0544 216316 (Ravenna) / 0544 583901 (Russi)
- Reggio Emilia - Casa delle Donne - Ass. Nondasola Centro Antiviolenza
Tel. 0522 921380 / 0522 920882
- Roma - Centro "Maree" - Tel. 06 6535499
- Roma - Centro Accoglienza per donne che non vogliono più subire violenza
Tel. 06 5810926 / 06 5833275
- Roma - Centro Antiviolenza del Comune di Roma
Tel. 06 23269049 / 06 23269079
- Trento - A.L.F.I.D. - Tel. 0461 235008 / 0461 233528
- Trieste - Centro Antiviolenza G.O.A.P. - Tel. 040 3478827
- Udine - Iotunoivoi Centro Antiviolenza
Tel. 0432 421011 / 335 1389212
- Udine - Officina delle Donne - Tel. 348 8405148
- Udine - Zero tolerance Contro la Violenza sulle Donne
Tel. 800 531 135
- Venezia-Mestre - Centro Antiviolenza
Tel. 041 5349215





Associazione no-profit O.N.L.U.S.
CENTRO ANTIVIOLENZA di PARMA

Vicolo Grossardi, 8 - 43100 Parma
tel. 0521 238885 - fax 0521 238940